

25<sup>c</sup>.

# Journal du Lot

25<sup>c</sup>.
**ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT**
*Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche*
**Abonnements**

LOT et départements limitrophes.....	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements.....	11 fr. 50	21 fr.	33 fr.
TELEPHONE 34	12 fr.	22 fr.	40 fr.

 Les abonnements se paient d'avance  
 Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

**Rédaction & Administration**

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

**Publicité**

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	2 fr. 25
RECLAMES 3 <sup>e</sup> page ( — d° — ).....	3 fr. 50
" 2 <sup>e</sup> page ( — d° — ).....	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

**LES ÉVÉNEMENTS**

Et depuis dix ans, nous n'avions pas eu de « pacifistes » en France, la paix française régnerait toujours sur le continent... Au nouveau gouvernement de se servir des pouvoirs que la Nation lui a remis pour défendre sa liberté !

Pas de discours, disait M. de Monzie en ouvrant la session du Conseil général, quelques simples remarques seulement !

Peut-être ! Mais il y a plus de substance dans la simplicité de ces remarques que dans la solennité de maints « grands » discours. Il s'y trouve aussi l'autorité qui s'attache à la parole d'un homme politique dont la clairvoyance n'a pas été écornée. Car dès 1922 ou 1923, M. de Monzie mettait notre pays en garde contre le danger de ce qui s'est accompli le 11 mars 1938.

C'est à Vienne, écrivait-il à peu près, nous citons de mémoire, que se trouve la clé de l'Europe et c'est seulement si l'Anschluss ne se fait pas que nous reconnaitrons que nous avons vraiment gagné la guerre ! Hélas ! L'Anschluss est fait !

Avec cette éloquence, si naturelle qu'elle ne semble pas de l'éloquence, M. de Monzie a peint en traits de sombre lumière le tableau du public français mis en face de ce fait accompli !

Comment a-t-on accueilli chez nous l'événement formidable par lequel Hitler a créé d'un coup cet Empire germanique qui fut, pendant plusieurs siècles, le rêve toujours poursuivi et jamais réalisé de l'ancienne Maison d'Autriche ?

En certaines de ses parties, la France a été remuée jusqu'au fond d'elle-même. En d'autres, il y eut plus d'incompréhension que de stupeur. Certains veulent s'obstiner, contre l'évidence de leurs erreurs, à espérer qu'il n'en sera pas davantage. Infortunés, ils ne saisissent pas encore la portée de ces prolongements redoutables de ce que M. de Monzie appelle si justement « la catastrophe du 11 mars dernier ».

Alerter et informer l'opinion, nous nous sommes efforcés ici même de tout notre pouvoir. Et ce nous est une précieuse confirmation de vérifier que nous l'avons fait dans le sens où M. de Monzie s'y attache lui-même avec sa voix aux puissants échos. Du fait de l'Anschluss, écrivions-nous tout récemment encore, « l'Allemagne est victorieuse de ses vainqueurs ! »

« C'est une défaite pour la France, disait M. de Monzie, au Conseil général, une défaite en pleine paix. C'est la victoire des vaincus ! » Cette douloureuse constatation, il la complétait et la confirmait dans les termes suivants que nous rappelons d'après la sténographie :

 « Pendant tout et tant de siècles, la France s'est tenue en alarme pour éviter la constitution d'un grand Reich, l'unité du Saint-Empire-Germanique, que l'événement du 11 mars n'a pas encore réussi à prendre dans les cerceaux français toute l'ampleur que doit lui donner notre méditation.
   
« Mais, messieurs, de même qu'après 1871, en suivant le conseil du grand tribun, la France s'est recueillie, il est permis de penser que la méditation française préparera le redressement français et est faite en cet esprit que confiance est faite au nouveau gouvernement.
   
« Cette annexion de l'Autriche, qui donne à Hitler la souveraineté de l'Europe, a fait la France plus petite en faisant l'Allemagne plus grande et c'est pourquoi, il est cruellement vrai comme le fait M. de Monzie, de comparer l'Anschluss à notre défaite de 1870. Pour l'instant cet événement nous bouche toutes les voies, emplit nos horizons européens. Mais il ne peut pas être une fin, une conclusion, pas plus pour la politique allemande que pour la politique française.
   
« On a beau vouloir se persuader du contraire : les choses ne peuvent pas rester là. Le voudrions-nous, du reste, Hitler ne nous le permettrait pas. Sous la pression des prétendus
   
« défenseurs de la paix », on a laissé Hitler devenir maître du jeu. Ce n'est plus de notre volonté que la suite dépend...
   
« C'est là-dessus, désormais, qu'il faut appeler le public français à réfléchir, et comme le dit M. de Monzie, à « méditer » !...
   
« La politique de l'autruche, la politique du « laissez faire, laissez passer », qui devait assurer la sécurité, nous a mis sous la menace d'une nouvelle et plus terrible guerre. Je pense qu'il n'est plus beaucoup de Français pour croire à la vertu efficace des déclarations pacifistes votées dans les Congrès ; je pense qu'il n'est plus beaucoup de citoyens intelligents capables de croire qu'en désarmant on découragera les agresseurs et qu'il suffit de prêcher la paix pour l'avoir...
   
« De même que la propagande et l'influence des partis « antifascistes » ont grandement favorisé l'ascension d'Hitler et contribué à son triomphe, de même on peut dire que si, depuis dix ans, nous n'avons pas eu de « pacifistes » en France, la paix française régnerait toujours sur le continent !
   
« Amère expérience, que nous risquons de payer cher, mais dont les pires conséquences peuvent nous être encore épargnées, si le peuple français sait en comprendre la leçon. Et si le nouveau gouvernement, qui recueille les marques d'une confiance presque unanime, sait se servir des pouvoirs presque dictatoriaux que la Nation lui a remis pour défendre sa liberté !...
   
« Cet état d'esprit nouveau de l'opinion est une grande force pour le ministère. Une grande force en même temps qu'une grande responsabilité dont il se montrera digne en répondant à l'appel de M. Léon Bérad, que M. de Monzie reprendait à son compte devant le Conseil général du Lot :
   
« Nous faisons confiance au ministère Daladier en le priant d'utiliser cette confiance à plein, en le priant de la réaliser pour lui-même, pour qu'il ait confiance en soi et pour qu'il utilise pleinement les pouvoirs exceptionnels qui lui ont été confiés. »
   
« On lui a donné les moyens d'accomplir sa mission de salut. Il lui reste à s'en servir.
   
Emile LAPORTE.
   
— O —
   
UN PETIT MOT D'ECRIT.
   
Le torchon brûle
   
Le torchon brûle sérieusement au sein du parti socialiste qui se prétend unifié, en dépit de son histoire, émaillée de dissidences. La dernière en date, avant ces récentes semaines, fut celle de MM. Adrien Marquet, Déat et Montagnon ; voci celle de M. Marceau Pivert.
   
Le maire de Bordeaux fonda avec ses amis le néo-socialisme.
   
Plus personnel, M. Marceau Pivert prend la tête d'un mouvement « Pivertiste ». Il est dans la tradition. Les socialistes d'autant se plaisaient, en effet, à se diversifier en prenant le nom de leurs chefs : les allemandistes, les brossistes, les gueudistes.
   
« C'est le système des marques de fabrique, a dit en riant, M. Marcel Déat.
   
Le prochain Congrès socialiste se tiendra à Royan ; cette assemblée sera, dit-on, fort tumultueuse, car le cas Pivert y sera évoqué, encore que le fondateur du Pivertisme n'ait pas le droit de s'y montrer.
   
Mais il y aura à Royan des amis de l'excommunié, et en particulier M. Hérad, de Dijon, qui n'a pas sa langue dans sa poche.
   
« Je dirai sa juste vérité à Paul Faure, a dit l'ami de M. Marceau Pivert.
   
Et moi je riverai son clou à ce révolutionnaire en peau de lapin ! », répondit le secrétaire général du parti socialiste.
   
Cela nous promet quelques distractions.
   
M. Léon Blum ira-t-il à Royan ? On se le demande. Récemment conté à une manifestation organisée à Lyon, l'ancien président du Conseil s'excusa, arguant qu'il était « épuisé » et qu'il avait besoin d'une longue cure de repos et de silence.
   
Un mois lui suffira-t-il ? Les militants socialistes se le demandent avec angoisse.
   
Un Congrès socialiste sans M. Léon Blum, pensent-ils, serait dépourvu de tout intérêt spectaculaire.
   
Ils ont tout à fait raison. »

**Informations**
**Les décrets-lois**

 Le premier « train » de décrets-lois, sera suivi, avant le 31 mai, de deux autres « trains ».
   
Les prochains décrets ne comporteront aucune mesure fiscale nouvelle.
   
Pour la défense nationale
   
Un décret-loi porte ouverture d'un crédit de 4 milliards 712 millions 500.000 francs pour l'exécution d'un programme exceptionnel de défense nationale. Ce décret reprend un projet de loi déposé par le précédent gouvernement qui bien que soumis à l'examen des commissions compétentes, n'a pu être voté avant l'ajournement du Parlement.
   
Les dérogations aux 40 heures
   
Les dérogations prévues au titre production des décrets-lois pris lundi en conseil des ministres au régime des 40 heures, seront établies par délibérations en conseil des ministres après avis de la section permanente du conseil national économique et motivées, soit par la nécessité d'augmenter la production, soit par besoin de récupération des heures de travail.
   
Les conversations franco-italiennes
   
Par suite des innumérables préparatifs nécessaires pour l'arrivée de Hitler à Rome, aucun entretien n'a eu lieu lundi entre le ministre des affaires étrangères, le comte Ciano et le chargé d'affaires de France, M. Blondel.
   
Il se peut que, même pendant la journée d'aujourd'hui, n'ait lieu aucune entrevue, bien que M. Blondel ait reçu du gouvernement français des instructions supplémentaires se référant aux résultats de la Conférence de Londres.
   
De toute façon, les conversations franco-italiennes, peuvent être considérées dès à présent, comme étant ajournées au 10 mai, c'est-à-dire qu'elles ne reprendront qu'après le départ du Führer.
   
Voyage du Führer en Italie
   
Le chancelier Hitler est arrivé à Rome lundi. A la gare, il a été reçu par le roi et Mussolini.
   
Sur tout le parcours la foule a acclamé sans relâche le Führer et le roi.
   
Le voyage d'Hitler en Italie
   
Le chancelier Hitler, au cours de ses conversations avec M. Mussolini, soulèvera une question de la plus haute importance. Il s'efforcera d'arriver avec le chef du gouvernement italien à un accord sur les zones d'influence respectives des deux pays dans le bassin danubien.
   
Adolf Hitler vise surtout à obtenir le consentement du Duce pour l'inclusion de la Hongrie dans la zone d'influence allemande. Le Reich ne peut se dispenser du blé hongrois. Il veut aussi terminer l'encerclement économique de la Tchécoslovaquie.
   
Une garnison allemande à Kehl
   
Des détachements du 5<sup>e</sup> régiment motorisé en garnison à Offenbourg sont arrivés par camions, motocyettes et sidécars à la caserne de Kehl, caserne qui fut occupée jusqu'en 1930 par le 17<sup>e</sup> régiment d'infanterie française et que des ménages d'ouvriers avaient ensuite habitée.
   
La ville était pavée pour recevoir sa garnison et les ateliers chômaient.
   
L'Italie et la convention de Montreux
   
Le gouvernement italien a donné son adhésion à la convention des Détroits, signée le 20 janvier 1936, à Montreux, qui remplace celle qui fut signée à Lausanne le 24 juillet 1923.
   
Celle addition, dit le communiqué officiel publié à ce sujet, est accompagnée de réserves déterminées par le retrait de l'Italie de la S.D.N.
   
Après l'Anschluss
   
Mgr Sproll, évêque catholique de Rottenburg en Wurtemberg, qui, le 10 avril, s'était abstenu de voter pour le plébiscite de l'Anschluss, est sommé de cesser d'exercer son ministère par M. Murr, stathalter du Wurtemberg, dans un article que publie le « N. Z. Kurier », de Stuttgart.
   
On sait qu'après le plébiscite ce journal avait protesté violemment contre Mgr Sproll, seul électeur inscrit de Rottenburg, qui n'ait pas fait usage de son droit de vote.
   
Le réarmement britannique
   
Le plan d'expansion de l'aviation sera doublé. Telle est la décision que lord Winterton va rendre publique. Le plan initial comportait 1.750 avions de pre-
   
Le plan de M. Daladier, a-t-on dit, est établi pour trois ans.
   
« Trois ans ! s'écria M. Vincent Auriol. Ils espèrent donc vibrer trois ans ?
   
« Vous espérez bien en votre qualité », lui dit M. Ulysse Fabre.
   
« Oui, mais nous avons rencontré un bec de gaz.
   
« Pas de risque pour Daladier, fit le sénateur-maire de Vaaison-la-Romaine, il ne s'éclaira qu'à l'électricité. »
   
Le Lisaur.

 mière ligne d'ici la fin de mars 1939 ; il s'agit d'en avoir le double avant mai 1940.
   
Le comité composé de lord Winterton et de plusieurs maréchaux de l'air siège dès à présent pour la mise au point de ce programme. De nouvelles commandes ont déjà été passées. On affectera une partie des avions supplémentaires à des escadrilles ainsi renforcées, et il en sera constitué de nouvelles.
   
La mobilisation nationale au Japon
   
Le gouvernement a décidé l'application de certains articles de la loi de mobilisation nationale à partir du 5 mai, notamment les articles relatifs au contrôle de l'industrie des munitions par l'Etat.
   
Le grand Prix de littérature coloniale a été décerné à M. René Guillot, pour ses livres « Ras et Guu, poste du Sud », « Frontières de brousse ».
   
La chance a favorisé, au dernier tirage de la Loterie Nationale, 9 ouvriers et employés d'une entreprise de déchargement de navires du port de Dunkerque qui se partagent un million.
   
Les autorités soviétiques constituent d'importants stocks d'essence en Extrême-Orient, en prévision d'un conflit éventuel avec le Japon.
   
Un nouvel hydravion géant « Alderbaran » a quitté mardi les usines Latécoère, de Bayonne.
   
A Viana, de Castels (Portugal), un train a tamponné un autocar à un passage à niveau. L'autocar qui a été réduit en miettes, était chargé d'ouvriers dont 19 ont été tués ; deux autres sont décédés à l'hôpital et 4 ont disparu.
   
Un ouvrier Hirver, Louis Rimbaud, de St-Germain-en-Laye était occupé au transvasement d'un fût de vin blanc près de la voie ferrée, lorsqu'un jet de liquide se répandit sur le rail électrique. Un contact s'établit et M. Rimbaud périt électrocuté.

**EN PEU DE MOTS...**

 Le grand Prix de littérature coloniale a été décerné à M. René Guillot, pour ses livres « Ras et Guu, poste du Sud », « Frontières de brousse ».
   
La chance a favorisé, au dernier tirage de la Loterie Nationale, 9 ouvriers et employés d'une entreprise de déchargement de navires du port de Dunkerque qui se partagent un million.
   
Les autorités soviétiques constituent d'importants stocks d'essence en Extrême-Orient, en prévision d'un conflit éventuel avec le Japon.
   
Un nouvel hydravion géant « Alderbaran » a quitté mardi les usines Latécoère, de Bayonne.
   
A Viana, de Castels (Portugal), un train a tamponné un autocar à un passage à niveau. L'autocar qui a été réduit en miettes, était chargé d'ouvriers dont 19 ont été tués ; deux autres sont décédés à l'hôpital et 4 ont disparu.
   
Un ouvrier Hirver, Louis Rimbaud, de St-Germain-en-Laye était occupé au transvasement d'un fût de vin blanc près de la voie ferrée, lorsqu'un jet de liquide se répandit sur le rail électrique. Un contact s'établit et M. Rimbaud périt électrocuté.

**NOS ÉCHOS**
**A chacun ses fous !**

 Le steamer « Varsovie » vient de quitter le Havre avec un lot peu ordinaire de passagers : 156 Polonais qui, fixés en France, y ont été atteints de folie. Pendant quelques années, ces malheureux ont été hébergés dans des asiles français, mais une récente convention oblige le gouvernement polonais à les reprendre.
   
Jamais peut-être on n'a transporté d'un pays à l'autre un si grand nombre d'aliénés. Ces curieux passagers, qui sont accompagnés d'un nombre important de médecins, se comportent d'ailleurs, dans la plupart des cas, comme des touristes heureux de faire un beau voyage. L'un prétend être Mussolini. On trouve aussi, à bord du « Varsovie », un Hitler et un Napoléon. Et aussi un monsieur très distingué qui est intimement persuadé qu'il est le Christ en personne.
   
Le « Varsovie », une fois arrivé à Gdynia, ces malheureux prendront place dans un train spécial qui les dispersera dans les différentes maisons de fous de toute la Pologne.

**Précisions.**

 L'oreur. — Cette confiance, Messieurs, vous pouvez l'avoir en moi. Je ne change pas d'opinion comme de chemise, tous les six mois !
   
Shooking.
   
L'examinateur. — Parlez-moi maintenant des conquêtes de Charlemagne.
   
L'éleve, très gêné. — Les conquêtes... Ah ! C'est que je ne sais rien de la vie privée de Charlemagne.
   
Le jeune sceptique.
   
Maman, qui vient de lire au petit François la fable du lion et de la souris :
   
« Tu vois, mon enfant, le fort ne doit jamais nuire au faible. Ce fut très noble de la part du puissant lion de laisser courir la souris.
   
Le petit François très pensif :
   
« Mais, maman, peut-être que les lions n'aiment pas manger de la souris.
   
Dans l'embarras.
   
L'apprenti chapelier. — Monsieur le patron vous envoie votre nouveau chapeau.
   
Le client. — Mais il y manque quelque chose : où sont les deux trous d'aération que j'avais commandé de me faire de chaque côté ?
   
L'apprenti, très ennuyé. — Le patron les apportera lui-même ce soir, monsieur.
   
Résumé.
   
La maîtresse de maison regarde la table avant le grand dîner :
   
« Je crois que je n'ai rien oublié... Foie gras... homard... poulet... deux poètes... un peintre moderne... un explorateur d'Afrique... deux professeurs... je crois que cela va marcher. »
   
Le Lisaur.

**CREYSSE AU BEAU DOMAINE**

 Je ne sais qui, le premier, nomma « cirque de Montvalent » la splendide partie de la vallée de la Dordogne comprise entre Saint-Denis-près-Martel et le port de Creysse. Cette appellation a fait fortune. Elle est, à mon sens, tout à fait impropre. Montvalent ne surveille pas le beau domaine qu'on lui attribua arbitrairement. Situé à l'écart des confins de ce passage, il lui tourne le dos et s'oriente vers le Midi.
   
En réalité, il n'existe pas, entre l'embouchure de la Tourmente et celle du ruisseau de Cuerey, un seul cirque, mais bien trois. Floirac commande le premier et le plus majestueux ; Gluges, le second et le plus tourmenté ; Creysse, le troisième à tort le moins connu, que je veux essayer de montrer l'éclat pittoresque et la pittoresque grâce. Le chef-lieu de cette commune lui-même mérite d'être visité. Il forme, avec Meyronne et Saint-Sozy, ses voisins d'aval, un des plus intéressants trios de vieux bourgs dont se parent les bords quercynois de la Dordogne.
   
Quand, longeant la berge droite de la rivière, on a passé Gluges blottie dans une fissure du causse de Martel, suivi pendant une demi-lieue ce chemin à demi pavé qui serpente sous d'énormes falaises et gravi une montée aux rudes tournants, on atteint le col de Colombier. De ce belvédère, malheureusement fort embroussaillé, le panorama qu'embrasse le regard apparaît très déssemblable de celui qu'on admirait à Copeyre, mais non moins vaste et non moins varié. Il s'étend, en effet, des escarpements du Puy-d'Issou sur Yzac à la muraille rocheuse de Sainte-Marie sur Lacave.
   
Après un moment de contemplation d'ensemble, les yeux, moins curieux de ce qu'ils ont vu de près que de ce qu'il leur reste à connaître, regardent vers le sud. Ils cherchent Creysse, ils ne la voient pas tout de suite. Le large bassin étalé devant eux se trouve formé par une série de petits plateaux qui, par gradins successifs, s'abaissent vers le vallon au creux duquel le ruisseau de Caquery descend, de moulin en moulin, entre les peupliers alignés. Quel harmonieux et riche terroir ! Par ce rayon de mi-avril, le soleil le comble de rayons et de promesses. Les sillons fauves que la herse acheminée d'aplanir ne laissent voir ni chardons, ni ronce, ni caillou. Les seigles en épis, les blés et les trèfles déjà durs ondulent à la brise. Moins épanouies que leurs pairs par la sécheresse précoce, les prairies s'appliquent à les imiter. Les arbres fruitiers ont perdu leurs fleurs ; les fraisiers arborent les leurs, de concert avec les petits pois vrillés à leurs rampes. De-ci, de-là, les asperges trouent du bout de leur nez rose les talus bien alignés qu'on leur donna à percer.
   
Terre de jardin qui alimente en produits de choix toute la région et, surtout, paraît-il, lui prodigue en été les melons les plus sucrés et les plus juteux. Quantité de vigoureux noyers étendent sur les labours leurs branches horizontales. Ils ne se hâtent pas de sortir leurs chatons. Ils ont raison. On craint pour eux, comme pour la vigne en bourgeons, les gelées de cet avril brûlant le jour et glacé la nuit.
   
En contraste avec cette riante fécondité, les flancs des coteaux qui encadrent la vallée ne montrent guère que rocaille éparse et chênes rabougrés. Parfois, néanmoins, quelques champs fraîchement retournés mettent une note claire dans cette grisaille. Des hameaux haut-perchés poussent leurs maisons jusqu'au rebord de certaines crêtes. Couronnant à l'écart, un éperon que domine le causse de Rocamadour, Montvalent dresse fièrement son donjon, son clocher et campe son château massif sur de sourcilleux remparts. Barrant l'horizon se profile au sud la ligne blanche, longue et dédoublée des rochers de Sainte-Marie. Dans une de leurs anfractuosités, la légende place la retraite habitée par Zachée, avant qu'il ne préférât les falaises de l'Alzon à celles de la Dordogne.
   
Éparses sur les gradins du plateau qui s'incline vers Creysse ou accrochées à ses bords, de plaisantes habitations s'entourent de bosquets naturels et de parcs bien ordonnés. Où trouver terre promise meilleure que celle de ce cirque écarté pour y fixer ses jours de vacances ?
   
Parmi ces demeures, j'en connais une dont les murs clairs semblent chercher à se cacher sous les branches d'une chénaie. Épousant les capricieuses du rocher qui les supporte, ses terrasses dominant de très haut le lit de la Dordogne. La rivière en ce point, encerclée de ses bras une île comblée de verdure. L'eau luit entre les feuillages. Sa chanson accompagne celle des pinsons et des mésanges du bois. Deux coucous, tous les soirs, se répètent d'une rive à l'autre. Ils se signalent peut-être les tours et les détours

d'un faucon qui fait un vol plané infatigable au-dessus de Perricat et de Colombier.

 Du nord, deux routes descendant vers Creysse. La plus fréquentée s'allonge au plein milieu du territoire communal. Parallèle au cours de la Dordogne, la plus tranquille en longe l'extrémité orientale. Que l'on suive celle-ci ou celle-là, on n'aperçoit le bourg que peu de centaines de pas avant de l'atteindre. Ainsi placée en cretas du principal de ses domaines, Creysse ne fait pas figure humilée. Elle garde, au contraire, grand air. Des pignons et des tours fument par dessus les cimes des arbres touffus dont elle s'entoure. Ils maintiennent une silhouette allier à ce village qui fut jadis le siège d'une importante châtellenie. Le ruisseau de Caquery servait de fossé à la place forte. Il reste la plus aimable des parures du bourg paisible. On le franchit sur deux ponts successifs. Bien d'autres pontons et passerelles ménagent des accès faciles aux coquettes maisons du quartier bas. L'eau passée, on tombe en arrêt devant une croix entièrement revêtue de lierre, puis devant une halle ancienne aux piliers trapus, — la piété près du négoce...
   
En face du calvaire voilé, un raidillon pavé de cailloux offensants grimpe vers le sommet de la butte seigneuriale. Les vestiges d'une porte en chicane apparaissent nettement, marquant les entrées de la double enceinte. Tournant à gauche, la rampe conduit sur la crête d'un rempart décoré mais encore puissant. Après un nouveau demi-tour devant un gros bâtiment aménagé en école et en mairie, on atteint le parvis de l'église. Cette placette aérienne surplombe d'une part le village, de l'autre le cours miroitant de la Dordogne, plutôt deviné qu'aperçu derrière un épais rideau de saules et de peupliers.
   
Bien connus des archéologues, l'église de Creysse n'est pas seulement remarquable par sa situation dominante et par son pittoresque extérieur. Elle plait d'avantage ecore à ses visiteurs par ses curieuses dispositions intérieures. Un portail en cintre surbaissé, très simple de lignes mais d'un vigoureux mouvement, donne accès dans un vaisseau large et court. Près de l'entrée, un bénitier de pierre porte à son flanc un Christ en croix admirablement ciselé et patiné. Du même côté, qui est celui de l'Évangile, s'enfoncent deux profondes chapelles jumelles en cul de four, annexes du plus singulier effet à la nef. Réparées récemment — par les « Beaux-Arts » sans doute — elles retiennent l'attention beaucoup mieux que le chœur, assez banal derrière son vaste arceau. Sur un autel latéral, Paperçois exposa le trésor du sanctuaire. Quatre de ces bustes-reliquaires en bois peint et doré dont le XVII<sup>e</sup> siècle fut prodigue, s'alignent sur deux rangs. Je déchiffre les titres de ces images et j'ai la surprise de y trouver le nom de Sainte-Réparate que je connaissais tout au plus pour être la patronne de la cathédrale de Nice...
   
Plus vaste que celle de l'église, une autre esplanade, coupée de murettes, lui fait pendant de l'autre côté de l'école. Elle aboutit à l'entrée du château. Cette antique demeure servit de berceau à l'un des plus célèbres parmi les évêques de Cahors. Elle renferme, me dit-on, une collection d'objets rares parmi lesquels se trouve un crâne humain des temps préhistoriques. Je n'ai point le loisir de montrer aujourd'hui cette petite blanche.
   
Je me contenterai, en me rendant au port, de contempler le château de bas en haut. Il est, ma foi ! fort plaisant à voir de la sorte avec son donjon coiffé en coupole et son logis taillé en falaise jusqu'au rebord de certaines crêtes. Couronnant à l'écart, un éperon que domine le causse de Rocamadour, Montvalent dresse fièrement son donjon, son clocher et campe son château massif sur de sourcilleux remparts. Barrant l'horizon se profile au sud la ligne blanche, longue et dédoublée des rochers de Sainte-Marie. Dans une de leurs anfractuosités, la légende place la retraite habitée par Zachée, avant qu'il ne préférât les falaises de l'Alzon à celles de la Dordogne.
   
Éparses sur les gradins du plateau qui s'incline vers Creysse ou accrochées à ses bords, de plaisantes habitations s'entourent de bosquets naturels et de parcs bien ordonnés. Où trouver terre promise meilleure que celle de ce cirque écarté pour y fixer ses jours de vacances ?
   
Parmi ces demeures, j'en connais une dont les murs clairs semblent chercher à se cacher sous les branches d'une chénaie. Épousant les capricieuses du rocher qui les supporte, ses terrasses dominant de très haut le lit de la Dordogne. La rivière en ce point, encerclée de ses bras une île comblée de verdure. L'eau luit entre les feuillages. Sa chanson accompagne celle des pinsons et des mésanges du bois. Deux coucous, tous les soirs, se répètent d'une rive à l'autre. Ils se signalent peut-être les tours et les détours

**COINS DU QUERCY...**

# Chronique du Lot

## CONSEIL GENERAL

### LES VŒUX

De très nombreux vœux ont été présentés et adoptés au cours des diverses séances de la dernière session. Nous en publions ci-dessous l'essentiel :

### La crise agricole

Le Conseil a rassemblé et condensé dans la motion suivante tous les vœux relatifs à la situation de l'agriculture :

En égard à la crise agricole de 1938, dont il remercie M. le Préfet d'avoir réuni les éléments d'appréciation et d'évaluations statistiques :

1° Que dans l'établissement des décrets-lois, il soit tenu compte de l'impossibilité où se trouve la classe paysanne de notre département de supporter une surcharge fiscale (M. de Monzie) ;

2° Que le Parlement réalise d'urgence la Caisse d'assurances des calamités agricoles, dont les circonstances actuelles font apparaître l'impérieuse nécessité (Lacaze-Orliac) ;

3° Qu'en égard à la situation du cheptel, un achat du bétail en excédent soit pratiqué sur les marchés des grands centres (Léry) ;

4° Que les frigos soient largement approvisionnés de viande (Léry) ;

5° Que l'intendance militaire procède à des achats de fourrages pour rétrocéder aux départements comme le Lot, privés des quantités nécessaires à l'entretien de leur cheptel ;

6° Que d'ores et déjà soit mise en œuvre les procédures relatives à l'attribution des indemnités pour calamités agricoles (Delchié) ;

7° Que pour tenir compte des difficultés de l'heure, l'administration fasse litière des paperasseries innombrables imposées aux cultivateurs pour les déclarations d'embarques, la déclaration d'échanges avec les boulangers, déclaration de piquette, d'arrachage de vignes... (Rouma-René Besse) ;

En même temps que les formalités relatives au versement des allocations de solidarité (Rouma-Besse) ;

8° Que des délais soient consentis par la Caisse de Crédit Agricole à ses débiteurs gênés (René Besse).

### Pour la petite meunerie

MM. René Besse, docteur Rouma et Delchié ont adopté, demandant qu'il soit d'urgence appliqué à la boulangerie et meunerie d'échange, un régime administratif, simple, adapté aux circonstances de la vie paysanne et tenant compte des réalités ;

Demande à M. le Préfet de bien vouloir transmettre le présent vœu à MM. les ministres des Finances et de l'Agriculture.

### Le prix de la viande

Sur la demande de M. Jardel, le Conseil émet le vœu qu'un rapport juste soit fait et imposé entre le prix de vente du bétail par l'éleveur et le prix de vente en boucherie, prix qui actuellement ne paraît pas du tout proportionnel et cela au détriment des producteurs.

### Les vieux travailleurs agricoles

Sur la proposition de M. de Monzie, le Conseil renouvelle le vœu déjà émis à plusieurs reprises par la même assemblée en faveur de la retraite des vieux travailleurs agricoles et en vue de la péréquation des allocations familiales.

### Planteurs de tabac

Sur la proposition de MM. Cambornac et Delchié, émet le vœu que la limitation du 5° degré ne soit plus exigée des planteurs et que la réduction dont les permis ont été frappés cette année, soit compensée l'an prochain, par l'augmentation du même nombre d'ares.

### Les finances locales

Sur la proposition de M. Cambornac, le Conseil émet le vœu que la réforme des finances départementales et communales soit poursuivie dans le désir d'arriver à assurer l'équilibre, pourtant si nécessaire, de leurs budgets.

### La protection des piétons

Sur la proposition de M. Orliac, Lacaze, Guilhem et Salanié, le Conseil général, considérant que les dangers courus par tous les piétons et automobilistes du fait de l'accroissement de la circulation automobile et la ruine qui peut s'abattre sur certaines familles par suite d'une insuffisance de ressources du conducteur du véhicule, émet le vœu que l'assurance soit rendue obligatoire pour tout possesseur de véhicule mécanique.

### L'équipement rural

Sur la proposition de MM. Tourriol et docteur Constant le Conseil général émet le vœu que l'Etat, faisant preuve de sollicitude en faveur des populations rurales, mette à la disposition du Génie rural des fonds suffisants pour que les nouvelles études soient amorcées et que les projets en instance, soient approuvés et subventionnés à un rythme plus accéléré.

### Troisième séance

La séance a été ouverte à 16 h. 15 sous la présidence de M. de Monzie. M. le Préfet assistait à la séance.

M. Salanié donne communication

du budget primitif des recettes et des dépenses départementales de l'exercice 1938 réglé par décret du Président de la République en date du 22 février 1938. Ce budget présente les résultats définitifs suivants : Recettes : 43.636.698.84 fr. ; Dépenses : 43 millions 636.014 fr. 80. Excédent de recettes : 684 fr. 80. Acte est donné.

Le budget supplémentaire de 1938 s'établit ainsi : Recettes : 5.932.422 francs 77. Dépenses : 5.888.256 fr. 74. Excédent de recettes : 44.166 fr. 03. Adopté.

La subvention de 2.000 francs accordée à l'Union départementale des Syndicats ouvriers confédérés du Lot en 1937 est renouvelée.

Une bonne au collège de jeunes filles de Figeac est allouée à la jeune Carcenac, de Bregues.

Un vœu de M. Besse tendant à demander au service compétent de procéder à des études techniques pour la construction de la passerelle de Vers est adopté.

Des demandes de subventions et de bourses sont ajournées :

M. Jardel donne communication de demandes d'installation du téléphone à titre d'abonnement dans les sections des communes de Cézac, Lacave, Luman, Vinzac, Prudhomat, St-Vincent-du-Pendit, Calviac, Calès : le total de ces abonnements est de 3.630 francs. Adopté.

La subvention départementale de 100.000 francs mise en 1937 à la disposition de la commission consultative d'agriculture pour encouragement à l'agriculture a été utilisée en 1937. Il reste disponible une somme de 15.000 francs.

M. Soulié propose de voter une somme de 15.000 francs pour la création d'un centre d'hémodépuration de la fièvre aphteuse et de la création de centres de récolte, de stockage et de distribution de sang immunisant. Adopté.

La question relative à la création d'une bergerie départementale dans le domaine d'Escuzals (commune de Durban), est ajournée.

Sur la proposition de M. Léry, une demande de transfert de bourse à l'école d'artisanat de Souillac est accordée. Une demande de bourse au Collège de jeunes filles de Brive est rejetée.

Sur la proposition de M. Triolet, une subvention est votée pour exécuter des travaux de réparations à la Tour, monument historique dans la commune de Montcuq. Adopté.

Un projet d'additif tendant à compléter le règlement du fonds départemental de chômage est adopté. Acte est donné de l'établissement des listes relatives au jury criminel.

### Un internat médico-pédagogique

M. Orliac donne communication du projet de création d'un internat médico-pédagogique à la Rouffe (commune de Gaynac). Cet internat est prévu pour une trentaine d'enfants arriérés ou anormaux du département.

La propriété de La Rouffe a été achetée 160.000 francs. M. Orliac propose de créer un internat médico-pédagogique géré personnellement et pour son propre compte, par un Directeur, membre du corps enseignant public, détaché dans ces fonctions, dans les conditions prévues ; de donner délégation à la Commission départementale pour l'adoption du projet des travaux, adjudications, appels d'offres et marchés pendant l'intercession ; d'inscrire au budget supplémentaire de 1938, une somme provisionnelle de 5.000 francs, pour toutes mesures propres à assurer le fonctionnement du nouvel établissement à la rentrée d'octobre 1938.

M. Delchié demande l'ajournement de ce projet, en raisons des charges que devra supporter le département, par suite de cette création.

M. Rougier soutient le projet.

M. de Monzie proteste contre l'ajournement demandé et s'élève contre la campagne menée pour empêcher la création de cet internat médico-pédagogique. Contrairement à ce que l'on a dit, aucun bénéficiaire n'a été désigné.

### Le projet est adopté.

M. Orliac donne communication de la répartition du contingent communal d'assistance de l'année 1937, dans le Lot. Adopté.

Sur la proposition de M. Lacaze, le Conseil adopte un crédit pour le paiement d'une indemnité de vie chère aux agents du service vicinal du Lot. Cette indemnité est fixée à 41.860 francs. Adopté.

M. Cocula propose de voter une subvention complémentaire pour déviation de la ligne d'autobus départementale de St-Martin-Labouval à Cahors ; d'une somme supplémentaire de 1.954 fr. 96 pour frais de contrôle en 1937, des réseaux d'autobus départementaux ; une majoration de 200 francs de la subvention accordée pour le passage de l'autobus à Reilhaguet, 3 fois par semaine, de l'autobus desservant la ligne de Souillac à Gourdon. Adopté.

Renvoyée à la session d'octobre la question relative à la gare d'autobus de St-Céré.

M. Gralacap propose une subvention pour la construction de 3 chemins, à Duravel, Quissac et Sauliac. Adopté.

## Pour les transporteurs et usagers du rail

M. Guinand, Président de la Société nationale des Chemins de Fer français, s'étant rendu à Toulouse, pour y conférer avec les membres de la Chambre de Commerce sur toutes questions ferroviaires intéressant la région, a eu la bonne pensée de s'arrêter à Cahors, vendredi soir, pour permettre aux représentants de la région du Lot, de lui faire entendre leurs doléances et leurs suggestions.

Arrivé à 19 h. 20, avec Mme Guinand, le Président s'est rendu à la mairie pour aller conférer avec la municipalité et le Président de la Chambre de Commerce.

A la suite de cet entretien, un dîner, organisé par le maire de Cahors, a réuni le Préfet du Lot, M. Orliac, Président de la Chambre de Commerce, les adjoints au Maire de Cahors, avec M. Guinand, M. Clavéri, Inspecteur divisionnaire et l'entretien s'est ainsi prolongé jusqu'au train de départ à 10 heures du soir.

Tous les problèmes susceptibles d'intéresser directement ou indirectement les transporteurs et les usagers du Lot, ont été au cours de ces quelques heures envisagés et examinés, pour le plus grand profit des intéressés.

Plus spécialement, M. Guinand a promis qu'il mettrait au point une combinaison susceptible, en diminuant le prix des messageries agricoles, d'assurer un trafic plus intensif des colis envoyés par les producteurs de Cahors à leur famille parisienne.

D'autre part, s'agissant du problème de la coordination, toujours à l'étude, des conseillers généraux présents se sont mis d'accord avec le Président de la Société des Chemins de Fer pour ajuster leurs efforts avec le programme de la Société.

### Les braconniers de pêche

Le nommé Lavergne et son fils, de Martel, remontaient la berge de la Dordogne, portant un sac volumineux. Mais apercevant les gendarmes, ils s'empressèrent de le cacher.

Les gendarmes, après les avoir interrogés, procédèrent à des recherches et découvrirent le sac qui contenait plusieurs kilos de poissons, puis, sur les bords de la rivière, ils trouvèrent un filet dit « trémil ».

Poissons et filet furent saisis et les deux pêcheurs ont fait l'objet d'un procès-verbal qui a été transmis au Parquet de Cahors.

Un crédit supplémentaire de 201 francs pour frais de contrôle de 1937 de la ligne d'intérêt local de St-Céré à Bretenoux-Biars est voté.

Le ministre des travaux publics demande au département le versement d'une somme de 631.438 fr. 35, représentant le prix d'acquisition des terrains nécessaires pour la ligne du chemin de fer Cahors à Moissac. Ajourné.

Une demande de création d'un septième service présentée par la S.T.A.P.O. sur la ligne de Bretenoux-Biars est approuvée.

Avis favorable est donné à la demande de construction d'une route reliant le village d'Arelles à Frontenac.

Un projet de règlement fixant le régime des retraites des cantonniers du service vicinal est soumis au Conseil. Acte est donné.

Des demandes de transaction relatives aux recours contre la succession d'assistés décédés sont adoptées.

Sur la proposition de M. Lacaze, l'attribution à M. Couailac, garçon de bureau du service vicinal, de l'allocation exceptionnelle allouée aux huissiers de la Préfecture est accordée.

Attribution au personnel des bureaux de la Préfecture et des sous-Préfectures de l'indemnité spéciale temporaire accordée aux fonctionnaires et employés civils de l'Etat est accordée.

Un crédit de 1.800 francs est voté pour la création d'un cours d'administration pour les élèves des deux Ecoles normales est adopté.

Acte est donné à la communication des suites données aux vœux émis par le Conseil général dans sa session d'octobre 1937.

La commission des travaux publics a été suivie d'un rapport de l'architecte départemental qui a examiné tous les bâtiments départementaux. De cet examen, il résulte que des travaux d'entretien sont urgents. Renvoyé à la session d'octobre.

Une subvention est votée, sur la proposition de M. Peindaries pour l'amélioration du sort des pupilles.

M. Peindaries fait connaître que les héritiers de l'assistée Lacroux, veuve Salgues, de Cambes, décédée à l'Hôpital de Figeac offrent à titre de transaction pour les frais d'assistance et d'hospitalisation, une somme de 800 francs. Adopté.

M. Lacaze donne communication du budget supplémentaire de 1938. Recettes : 5.970.722 fr. 77. Dépenses : 5.969.704 fr. 70. Excédent : 1.018 fr. 07.

Le budget est approuvé et la séance est levée. La session est close.

## Grêle, gelée et sécheresse

De notre correspondant de Saux :

Le mauvais temps sévit avec une intensité particulière sur tout notre plateau, comme sûrement dans tout le pays.

La nuit de dimanche à lundi a été particulièrement désastreuse, car la grêle a emporté de la vigne tout ce qui avait résisté jusqu'ici. Mardi, 3 courant, une avalanche de grêle a haché les quelques bourgeons qui se trouvaient ça et là, sur les ceps. Le mal est terrible.

La sécheresse sévit toujours, car l'eau donnée par la bourrasque de mardi est insignifiante comme humidité.

Tout sèche. Les plantes fouragères ne germent pas. Les maïs ne sont pas semés, ni rien de tout ce qui est propre à la nourriture du bétail.

Les propriétaires sont découragés, car ils se demandent comment ils vont vivre l'an prochain : c'est aussi pareil pour leur bétail. Bref : c'est une calamité sans précédente. On parle d'augmenter les impôts. Avec quoi nos paysans vont-ils faire de l'argent ?

L'espoir pas plus que le contentement ne règnent dans nos campagnes.

### UNION FÉDÉRALE DES MUTILÉS ET ANCIENS COMBATTANTS

Le 18<sup>e</sup> Congrès de l'Union Fédérale qui se tiendra à Figeac, le dimanche 8 mai, amènera ce jour-là au chef-lieu d'arrondissement un nombre important de congressistes qui sont cordialement invités à se conformer aux indications du programme suivant :

7 h. 30, service à la mémoire des enfants du Quercy Morts pour la France. Dépôt d'une gerbe au cimetière.

9 h. 30, rassemblement des congressistes dans la cour de la gare de Figeac. Organisation du cortège. Les sections sont priées d'apporter leur drapeau.

10 heures précises, départ du cortège qui se rendra de la gare à la place de la Raison. Monument des Mutilés, dépôt d'une gerbe. Minute de silence, hommage aux Morts de la Grande Guerre. Remise de décoration. En quittant la place de la Raison, le cortège se rendra au théâtre.

11 heures, au théâtre de Figeac : assemblée plénière de clôture du Congrès.

13 h. 30, grand banquet : Hôtel Moderne.

Les congressistes sont cordialement invités à suivre les indications qui leur seront données, pour l'organisation du cortège. Le rassemblement se fera par section.

Pour le banquet chaque camarade inscrit trouvera sur la carte le numéro de sa table et le numéro de la place qu'il devra occuper. Tout doit se passer dans l'ordre et le calme.

Les camarades inscrits pour le Congrès de Figeac, désirant faire le voyage par autocar spécial, sont priés de se faire inscrire au siège de l'Union Fédérale, 8, Cour de la Chartreuse. Les inscriptions seront reçues jusqu'au samedi 7 mai, midi, dernier délai.

### LA GARNISON DE CAHORS

A la suite d'une récente inspection du général Barreau de la direction des troupes coloniales, on annonce l'affectation à Cahors de la portion centrale du 16<sup>e</sup> tirailleurs sénégalais.

Cette portion centrale comprendrait, en plus du bataillon actuel, 2 compagnies, la section hors-rang et l'Eti-Major du régiment.

Tous les Cadurciens souhaitent vivement que ce projet d'affectation soit réalisé.

### A la Bourse du Travail

Par suite du départ du concierge de la Bourse du Travail ce poste devient libre à partir du 1<sup>er</sup> juin 1938.

La commission d'administration de la Bourse du Travail a décidé de demander aux U. L. de porter cette vacance à la connaissance de leurs adhérents, afin de susciter les candidatures éventuelles.

Le concierge de la Bourse du Travail est logé, chauffé et éclairé, mais ne perçoit pas de salaire.

Les camarades qui désirent postuler à cet emploi devront adresser leurs demandes à la Bourse du Travail, avant le 15 mai, dernier délai.

### La Boule Cadurciennne

Les membres actifs sont priés d'assister à la réunion, qui aura lieu le vendredi 6 mai, à 20 h. 30, dans une salle du café de l'Industrie.

Ordre du jour : Concours de Cazals du 8 mai.

## EDEN

JEUDI — SAMEDI et DIMANCHE (à 21 heures) DIMANCHE (matinée à 14 heures 45) Les merveilleux interprètes de « Bacara »

Lucien BAROUX et Jules BERRY dans une étincelante comédie pleine d'entrain et de gaieté

### Aventure à Paris

d'après « Le Rabatteur », de Henri Falk AVEC Danièle PAROLA, ARLETTY, Germaine AUSSEY, CARETTE et l'Orchestre Ray Ventura.

### EN COMPLEMENT

REVUE DE MUSIC-HALL, DESSIN ANIMÉ, MAGAZINE.

## CAHORS

### CERCLE GAMBETTA

Conférence de M. Bégué Inspecteur d'Académie

Nous avons dit la grande affluence du public pour entendre M. Bégué et le vif plaisir intellectuel de ce nombreux auditoire à suivre sa parole aisée, brillante et si expressive...

Après un excellent préambule de M. le colonel Lambiot, le conférencier félicita d'abord le Cercle Gambetta pour l'œuvre d'éducation qu'il a si heureusement entreprise. M. Yviquel et Mme Favarel pour leurs conférences si justement appréciées. Il remercia Mlle Broudisseau et M. Conti qui seront tout à l'heure les interprètes du poète qui va nous être révélé.

Puis, il entre dans le vif de son sujet. C'est d'un poète tunisien qu'il va nous parler, Scalési, auquel la Société des Ecrivains de l'Afrique du Nord rendit un solennel hommage, le 29 janvier 1937. A peine sait-on exactement où il est né, mais on sait que sa vie fut une suite de souffrances morales et matérielles.

Né en 1892, n'importe où, d'une famille italo-malaise. Son père était aiguilleur de tramway. Sa mère faisait des ménages quand elle ne trouvait. On mangeait dans la pauvre maison quand on avait du pain.

Scalési, frappé de scoliose, à 5 ans, bossu, bancal et difforme, fréquenta peu l'école, mais acquit à force de volonté une prodigieuse culture française.

Son œuvre représente un miracle de cette culture française. Malgré l'influence du climat italien, ce sont nos grands poètes, c'est notre pensée qui l'ont instruit. Il le dit lui-même :

Tu m'as nourri du cerveau de tes sages, De ta chair, de ton sang, de ton ardent soleil, O France ! Et quand mon cœur n'était que... (Blanches pages, Ton nom s'y dessina, brillant d'un pur vert... [meil])

Puis encore que le miracle d'une nation, Scalési est un miracle humain ! Seul, retranché de la communauté sociale, il a offert sa vie en sacrifice à ses parents, à sa mère surtout, qu'il aimait avec une tendresse naïve, aux femmes qui enchantèrent ses rêves et qu'il chante avec une infinie pureté, au peuple dont il cherche l'élevation.

Dépourvu de toute raison de vivre, il semble parfois appeler la mort qu'il voit avec un étouffable réalisme et qui signifie pour lui la délivrance. Mais il n'éprouve jamais l'attrait sadique du néant !

C'est que le désir ardent de travailler à la rédemption des humbles le soulève et l'inspire. Il stigmatise l'avidité des hommes devant la royauté de l'argent. Il trace en une fresque d'un grand mouvement éveillé et d'une grandeur inouïable, l'histoire des oppressions et des révoltes populaires dans l'Epopée du pauvre.

Il entraîne toutes les âmes vers Dieu, le Dieu des catholiques, dont il blasphemait parfois le nom à force de révolte, mais dont il sollicite le pardon avec une profonde émotion.

En dépit de ses déceptions, il continue à espérer « parce qu'il vit la vie poétique seule véritable, celle « par qui l'homme se confond avec tous les autres hommes et partage leur plus exacte et leur permanente humanité ».

Tous les malheureux de sa condition, Scalési pense qu'ils peuvent s'élever, conquérir leur dignité, s'ils le veulent avec tout leur être.

Ne pouvant, en une heure de temps, analyser l'œuvre entière de Scalési, l'éloquent conférencier tient surtout à souligner qu'il a substitué au « jeu » poétique une poésie de l'action qui participe au drame collectif.

Il nous apporte, à tous, un message de noble lutte. La Tunisie peut être fière de lui ; la France doit l'adopter avec honneur ; l'humanité en faire un de ses prophètes.

Et M. Bégué termine en lui appliquant les vers de Péguy :

Un homme de chez nous, de la glèbe féconde, A fait jaillir ici d'un seul soulèvement Et d'une seule source et d'un seul portement Vers notre Assomption la flèche unique au monde !

Coupée par la lecture, faite avec une grande justesse d'expression, de quelques beaux poèmes de Scalési, cette conférence enchanteresse et émue l'auditoire, auquel venaient de se révéler à la fois un poète et un orateur.

### Avant toute visite... une visite chez Mandelli

## Mandelli

Avez-vous à choisir une montre, une médaille, un chapelet, un objet d'art religieux ?... Passez d'abord chez « Mandelli », vous serez certains d'y trouver ce qui répond le mieux à vos desirs.

Mandelli achète au plus haut cours : vieux bijoux, monnaies d'or et d'argent.

## PALAIS des FÊTES

JEUDI 5 — SAMEDI 7 DIMANCHE 8 (à 21 heures) DIMANCHE (matinée) Gaby MORLAY, Charles VANEL DANS

### Vertige d'un Soir

d'après La Peur, de Stefan Zweig « Vertige d'un Soir » reste inscrit parmi les films de classe dont le souvenir subsistera.

### EN COMPLEMENT :

LE PÈRE LA CERISE (Comédie), TAHITI, ILE DE REVE (Documentaire).

## FOIRE DE PARIS

### LE PROBLÈME DES CARBURANTS

Il est de tradition que la Foire de Paris apporte chaque année sa contribution à quelque problème de l'industrie moderne.

Cette année, un effort tout particulier sera tenté en faveur des nouveaux carburants.

Il faudra visiter, du 21 mai au 9 juin, la section consacrée au Gaz des Forêts. Une exposition de chaudières, de moteurs, même d'automobiles utilisant le gaz, les techniciens et des usagers.

### Tolérance... diminuée !

On sait que depuis plusieurs années, les pescifères de Cahors jouissent d'une tolérance très appréciable de pouvoir pêcher à la ligne tenue à la main, durant toute l'année, à Cahors, au-delà des ponts.

Cette tolérance était-elle bien précieuse à la gent piscicole ? C'est, certainement, peu probable. Mais, voilà, cette tolérance ne plaisait pas à tout le monde.

Et c'est ainsi qu'à partir de cette semaine, la pêche à la ligne tenue à la main, ne sera autorisée que le dimanche et le lundi.

Les pêcheurs feront bien de ne pas se risquer, les autres jours, sur les berges du Lot, car une surveillance sera exercée : et les délinquants ne seront pas épargnés.

En vérité, la tolérance dont jouissaient les pescifères cadurciens était-elle exagérée ? Soit ! ; les pescifères s'inclinent, mais, on le comprend avec regret, devant la mesure prise contre eux.

### MUTILÉS DU TRAVAIL

La Section de Cahors rappelle à tous ses adhérents que sa réunion générale aura lieu dimanche 8 mai, dans une salle de la mairie, à 10 heures, le matin.

A cette réunion, il sera fait le compte rendu sur la marche de la Section et de la situation du groupement départemental ainsi que des différents rapports qui doivent être soumis et discutés au Congrès de Bretenoux le 22 mai ; on procédera à la nomination des délégués pour le Congrès.

Le Secrétaire départemental fera connaître les avantages que donneront l'avenir les modifications qui viennent d'être apportées à la loi sur les accidents du Travail. Pour cette réunion qui sera très intéressante, nous engageons tous les Mutilés à y assister. — Le Secrétaire

### TAMPONNÉ ET TUÉ PAR LE TRAIN

Mercredi matin, vers 9 h. 10, M. Duthil Etienne, 83 ans, demeurant rue Salvat, se rendant, comme chaque matin à sa vigne, à Cahors, trouva fermée la barrière du passage à niveau de Valentré. Il passa par le portillon et s'engagea sur la voie, au moment où arrivait le train de Capdenac.

La garde-barrière, Mme Holse, se précipita vers lui pour le retirer de la voie. Elle faillit elle-même être renversée et victime de son acte de courage, car presque aussitôt, M. Duthil fut tamponné par la machine et horriblement mutilé. Le pied gauche était en partie sectionné et la boîte crânienne écrasée.

M. Feixas, substitut, Servat, juge d'instruction, Pécharman, greffier à Caussé, commissaire de police se rendirent sur les lieux et procédèrent à une enquête.

Le corps de Duthil fut transporté à son domicile après les constatations faites par M. le docteur Peindaries.

Cette mort a provoqué une vive émotion à Cahors où M. Duthil était bien connu et estimé. Nous adressons à Mme Duthil, à M. Duthil, conseiller municipal, à la famille, nos

### Incendie de bois

M. Merle, propriétaire à Bordarie-Haute, avait mis le feu à des ronces en bordure d'une prairie. Mais le feu se communiqua au bois de Pech-de-Labarrière et 15 hectares de bois ont été brûlés.

### Des vols

Les cambrioleurs ont pénétré dans un immeuble appartenant à M. Gélis, propriétaire à Mas-de-Coste (commune de Crayssac), et ont emporté des draps de lit, trois paillasses, un édredon, une statuette.

La gendarmerie de Cahors a ouvert une enquête.

M. Roumieux, sabotier à Mayrin-hac, a porté plainte pour vol d'une bille de noyer qu'il possédait dans sa propriété. Une enquête est ouverte.

Au 16<sup>e</sup> tirailleurs sénégalais

Le sergent-chef Roquelaur, du 16<sup>e</sup> tirailleurs sénégalais, est nommé adjudant.

## Les Sports

### STADE CADURCIEN

Rugby. — A l'occasion de la finale du Championnat de France (Rugby), le Stade Cadurcien organise un déplacement en autocar, se faire inscrire chez Ludo, avant vendredi. Départ : 9 h. 45.

Jeunesse sportive de Cagnaux (II) bat Stade Cadurcien (II) par 4 buts à 1. Stade Cadurcien (I) bat Jeunesse Sportive de Cagnaux (I) par 6 buts à 1.

La grande rencontre fut jouée avec intérêt relatif. L'équipe visiteuse, amputée de quelques bons éléments, ne put défendre sa chance comme elle l'aurait voulu. Le « onze » stadiste partit très vite des débuts et scorait par deux fois au bout de quelques minutes. Les plus belles phases se déroulèrent au cours de cette première mi-temps, qui fut malgré tout assez égale; la seconde partie du jeu vit un net fléchissement du « onze » visiteur. A signaler cependant à Cagnaux, l'excellente partie du goal, du demi-centre et de l'avant-centre.

Les équipes secondes livrèrent un duel serré et épique. Les deux « onze » se neutralisèrent un long moment, mais le jeu plus ordonné des visiteurs leur permit d'acquiescer une victoire pleinement méritée.

### Sport-Boules

Résultats du concours de boules organisé le 1<sup>er</sup> mai, par « La Boule Cadurcienne ».

### Concours général

1<sup>re</sup> partie : Delcos, amicale bouliste des Badernes, gagne Labarthe, amicale bouliste Puy-Evéquoise, par 13 à 4. Crémadès, amicale bouliste des Badernes, gagne Jantal, bouliste Cadurcienne, par 13 à 9. Sastrès, bouliste Cadurcienne, gagne Vinel, amicale bouliste Castelnaudaise, par 13 à 11. Domène, Union bouliste Gourdonnais, gagne Bienvenu, bouliste Cadurcienne, par 13 à 7. Balette, bouliste Cadurcienne, gagne Cluzel, amicale bouliste des Badernes, par 13 à 5. Delsol, bouliste Catussienne, gagne Séval, amicale bouliste Puy-Evéquoise, par 13 à 7.

Bessac, amicale bouliste des Badernes, gagne Cavallé, Club bouliste de Saint-Georges, par 13 à 8. Valéry, bouliste Cadurcienne, gagne Guittard, Union bouliste Gourdonnais, par 13 à 5. Laroche, bouliste Catussienne, gagne Bazillou, avenir Cazalais, par 13 à 10. Raynaud, bouliste de Montpezat, gagne Bord, amicale bouliste Castelnaudaise, par 13 à 6. Bô, amicale bouliste des Badernes, gagne Niel, bouliste Cadurcienne, par 13 à 1.

Delgal, amicale bouliste des Badernes, gagne Bras, bouliste Cadurcienne, par 13 à 6. Rozin, bouliste sportive Sarladaise, gagne Calmon, bouliste Cadurcienne, par 13 à 7. Patella, amicale bouliste de Dégagnac, gagne Sénac, bouliste Cadurcienne, par 13 à 12. Lacombe, amicale bouliste Castelnaudaise, gagne Courtiol, bouliste de Lauzès, par 13 à 12. Tamalet, amicale bouliste des Badernes, gagne Loizon, bouliste Cadurcienne, par 13 à 9.

### 2<sup>e</sup> partie :

Delcos gagne Crémadès, par 13 à 12; Domène gagne Sastrès, par 13 à 10; Delsol gagne Valéry, par 13 à 6; Bessac gagne Valéry, par 13 à 9; Laroche gagne Raynaud, par 13 à 12; Bô gagne Delgal, par 13 à 5; Rozin gagne Patella, par 13 à 4; Tamalet gagne Lacombe, par 13 à 4.

3<sup>e</sup> partie : Domène gagne Delcos, par 13 à 4; Bessac gagne Delsol, par 13 à 3; Laroche gagne Bô, par 13 à 11; Tamalet gagne Rozin, par 13 à 11.

Bessac gagne Domène, par 15 à 3; Laroche gagne Tamalet, par 15 à 11. Finale : Bessac, amicale bouliste des Badernes, gagne Laroche, bouliste Catussienne, par 18 à 5.

### Concours de consolation

1<sup>re</sup> partie : Niel, bouliste cadurcienne, gagne Courtiol, bouliste de Lauzès, par 13 à 2; Jantal, bouliste Cadurcienne, gagne Depéch, amicale bouliste de Limogne, par 13 à 12; Bienvenu, bouliste Cadurcienne, gagne Labarthe, amicale bouliste Puy-Evéquoise, par 13 à 8; Loizon, bouliste Cadurcienne, gagne Cluzel, amicale bouliste des Badernes, par 13 à 9; Rivière, amicale bouliste Puy-Evéquoise, gagne Duthil, bouliste Cadurcienne, par 13 à 7; Cavallé, club bouliste de Saint-Georges, gagne Vinel, amicale bouliste Castelnaudaise, par 13 à 5; Bord, amicale bouliste Castelnaudaise, gagne Sénac, bouliste Cadurcienne, par 13 à 9; Séval, amicale bouliste Puy-Evéquoise, gagne Bazillou, avenir Cazalais, par 13 à 12.

2<sup>e</sup> partie : Niel gagne Jantal, par 13 à 11; Bienvenu gagne Loizon, par 13 à 10; Rivière gagne Cavallé, par 13 à 7; Séval gagne Bord, par 13 à 12.

3<sup>e</sup> partie : Bienvenu gagne Niel, par 13 à 10; Séval gagne Rivière, par 15 à 9.

Finale : Bienvenu, bouliste Cadurcienne, gagne Séval, amicale bouliste Puy-Evéquoise, par 15 à 1.

## Arrondissement de Cahors

### Castelnau-Montratrier

Concert musical public. — La fanfare « L'Avenir de Castelnau », donnera un grand concert musical public samedi prochain, 7 mai, à 21 heures, dans la salle des fêtes de Castelnau-Montratrier, magnifiquement pavoisée.

Programme du concert : 1<sup>o</sup> Orgerus, pas redoublé; 2<sup>o</sup> La Cendrillonnette, fantaisie; 3<sup>o</sup> La Perle du lac, valse; 4<sup>o</sup> Mirella, fantaisie.

Foire. — La fièvre aphteuse ayant complètement disparu, le gros bétail pourra être conduit à la prochaine grande foire de Castelnau-Montratrier qui aura lieu mardi 10 mai. L'arrêté d'interdiction pris par M. le Préfet est levé.

Nous rappelons que les foires de Castelnau comptent un nombre des plus importantes de la région.

Recensement des chevaux. — La commission chargée du recensement des chevaux, juments, mules, et mullets susceptibles d'être requis par les services de l'armée en cas de mobilisation a procédé à cette opération pour la commune de Castelnau-Montratrier, mercredi 3 mai.

Résultats : chevaux : 85; juments : 30.

### Brouettes

L'incendie de Brouettes. — Au sujet de l'incendie qui a eu lieu à Brouettes, M. Monteil, propriétaire, fait connaître que l'incendie n'a pas pris naissance dans sa grange, mais dans le hangar de M. Lagrive.

### Limogne

Accident. — Le jeune André Garrigues abattait des arbres dans un bois appartenant à M. Rames. Tout à coup, un arbre tomba et coïncida la jambe droite du bûcheron contre un mur. M. Rames accourut et dégagea le blessé qui reçut les soins nécessaires par son état.

Il devra observer un repos de 20 jours.

### Luzech

Union fédérale. — Les camarades sont informés, qu'en vue de leur transport à Figeac, des autocars seront mis à leur disposition.

Ces voitures passeront à Sauzet à 5 h. 30, à Combe de la Tour à 5 h. 40; à Floirac (carderie) à 5 h. 50; à Anglars-Juillac à 6 h.; au Mayné à 6 h. 10; à Albas à 6 h. 20; à Luzech à 6 h. 35; à Combe de St-Vincent à 6 h.; à St-Vincent à 6 h. 25; à Luzech à 6 h. 35; à Douelle à 6 h. 50.

### Saux

Grêle, gelée, sécheresse. — Lire à la « Chronique du Lot ».

Arrondissement de Figeac

### Figeac

A la gare. — M. Fabre, facteur enregistreur, vient d'être nommé chef de gare à Molompise (Cantal) et M. Rougerie, appelé au bureau du service commercial.

Avec les regrets que ces départs nous causent, nous offrons à MM. Fabre et Rougerie, nos sincères félicitations.

Sûreté nationale. — M. Georges Masbou a été récemment nommé commissaire de police de la Seine.

Son installation au commissariat de police du quartier de Grenelle a eu lieu officiellement lundi dernier.

M. Georges Masbou est le fils de Mme Louis Masbou, institutrice honoraire et le frère de M. Marcel Masbou, directeur de l'Enseignement de la Seine, inspecteur général de l'Instruction publique.

Au nouveau magistrat de la ville de Paris et à tous les siens nous faisons part de nos cordiales et vives félicitations.

Challenge des « Amis de l'Ecole ». — La société « Les Amis de l'Ecole » organise le dimanche 22 mai, au Stade de Loudey, une fête sportive, au cours de laquelle sera mise en compétition entre les diverses équipes d'athlétisme, une coupe dénommée « Challenge des Amis de l'Ecole ».

Spectacles. — Samedi en soirée et dimanche en matinée et soirée : Au « Family-Ciné » : « Sous les Yeux d'Occident », avec Pierre Fresnay, Danièle Parola et Pierre Renoir. Compléments, Actualités mondiales.

Au Théâtre municipal : « Toni » et « La Bohémienne », avec Laurel et Hardy. Actualités mondiales.

Marcelbac

Electrification. — Les travaux concernant l'électrification de la commune de Marcelbac se poursuivent activement. Grâce aux démarches faites par le Conseil municipal et le maire, la Cie du Bourbonnais nous procurera sans peine, à toute heure et en toute saison, l'énergie électrique, dont nous avons besoin.

En croisière. — Une caravane de canoëistes s'est arrêtée à Marcelbac, dimanche, 1<sup>er</sup> mai. La croisière avait commencé à Espagnac, vers 9 h. 30.

Equipiers et embarcations sont arrivés, chez nous, à l'heure du déjeuner. Un excellent repas a été servi à l'hôtel Marceau, aux membres de la section Languedoc (Canoe-Club de France). Mais une pluie fine et serrée accompagnée d'un vent froid a empêché les canoëistes de poursuivre leur croisière.

Plusieurs autocars ont ramené à Cahors, nos joyeux visiteurs.

Arrondissement de Gourdon

A la Perception. — Nous relevons avec plaisir sur le tableau d'avancement du personnel du Trésor, le nom du sympathique commis de perception de Gourdon, M. A. Cambus, proposé au choix pour le grade de commis principal.

Nous lui adressons nos bien sincères félicitations.

Anciens mobilisés exclus de la carte de combattant. — Ainsi qu'il a été annoncé, les adhérents à l'Association et tous les intéressés sont invités à assister à une réunion qui aura lieu dimanche 8 mai courant, à 11 h. (heure légale), à la salle des fêtes de Gourdon, (ancienne école supérieure).

M. le Président fera une causerie sur la bonne marche de l'amicale et sur l'assemblée générale à Cahors, le 3 avril 1938.

Etrangers indésirables. — La gendarmerie de Gourdon a arrêté au Vigan, deux individus porteurs d'armes prohibées en flagrant délit de mendicité et de vagabondage.

Pressés de questions, ils ont déclaré se nommer : Roberto Sanstibon del Valle, 19 ans, et Vallés Lorenzo, 16 ans et être déserteurs de l'armée gouvernementale espagnole. Ils ont reconnu s'être rendus coupables d'une tentative de vol par escalade.

Le plus âgé a été mis à la disposition du parquet de Cahors; quant au plus jeune, il a été confié au groupe de réfugiés de Gourdon, sous la surveillance de la gendarmerie.

Objets trouvés. — 1<sup>o</sup> Un fauteuil de terrasse de café, par M. Bos, restaurateur; 2<sup>o</sup> Un chapeau, en tissu écossais, par Mme Miquel, chemin de Braysse.

Objets perdus. — 1<sup>o</sup> Une clé de la chapelle du Majou, par Mme Vèzes; 2<sup>o</sup> Une chienne de chasse, par M. Penchenat, boulanger; 3<sup>o</sup> Un ballon de jeu, par les enfants Despeyrou, à la Sous-Préfecture; 4<sup>o</sup> Un chien de garde de forte taille, par M. Lamartinié, à La Madeleine.

Concours

Obsèques. — C'est avec une profonde tristesse que nous annonçons le décès prématuré de notre compatriote et ami Jules Avezou, employé du P.-O. à Flaujac, pendant 18 ans, puis à Estouches (Seine-et-Oise). Il avait sollicité la retraite ayant la nostalgie du pays natal depuis 2 ans à peine. C'est à 58 ans, qu'il disparaît après une douloureuse maladie. Ses obsèques ont eu lieu au milieu d'une grande affluente de parents et d'amis. C'est un homme de bien qui disparaît, laissant parmi nous un excellent souvenir de droiture et de bonté. Nous adressons à sa veuve et à ses enfants, nos bien sincères condoléances.

Mutuelle bétail. — Une mutuelle bétail, comprenant la presque totalité des agriculteurs, vient de se constituer dans notre commune pour les bœufs et les vaches.

Le bureau a été constitué de la manière suivante : Président : M. Larrière, maire; Vice-Président : M. Audrand, adjoint; Secrétaire-trésorier : M. Claret, Conseiller municipal.

Recensement. — Le recensement des chevaux et mullets a eu lieu hier dans notre commune, sur 38 animaux présentés, 6 seulement ont été réformés.

Salviac

A la clique Salvivaçoise. — La « Clique Salvivaçoise », a décidé lors de sa dernière réunion de faire le dimanche 15 mai, sur les bords de la Dordogne, une excursion à laquelle prendront part tous les membres actifs.

Nos jeunes gens emporteront avec eux leurs instruments, clairons et tambours et donneront auades ou sérénades dans les localités visitées. La Clique Salvivaçoise obtiendra, nous n'en doutons pas le succès auquel elle a droit.

On nous annonce pour le même jour, 15 mai, un bal gratuit à la mairie de Salviac, donné par les vétérans

de la vieille musique « Les enfants de Salviac ».

Nous donnerons ultérieurement des renseignements complémentaires.

Destruction des oiseaux nuisibles. — M. le Maire de Salviac informe les habitants que dans le but de protéger les récoltes, la commune de Salviac paiera à raison de 0 fr. 25 les pattes de pies et de geais et les écureuils.

Des écoliers ne sont pas restés inactifs.

Léobard

La destruction des oiseaux nuisibles. — M. Frédéric Thénéze, propriétaire à L'abbaye de Léobard a tué dans les bois d'Albessac, près Salviac, 5 faucons et un grand duc.

Nos félicitations à M. Thénéze, qui n'en est pas à son premier exploit.

Bombardement de Madrid

De Madrid. — L'artillerie nationaliste a bombardé Madrid. De nombreux obus sont tombés sur la ville dans tous les quartiers. Les batteries gouvernementales ont riposté. Dans la journée de mercredi, on comptait 13 morts et 28 blessés.

La production aéronautique aux Etats-Unis

De Washington. — L'accroissement de la production aéronautique aux Etats-Unis est considérable. Pendant le premier trimestre de 1938, elle a augmenté de 40 pour cent par rapport à la période correspondante de 1937. Les usines ont produit 798 avions contre 571 pendant le premier trimestre 1937.

Le printemps est traité

Des milliers de gens subissent en ce moment l'action déprimante du printemps. Ils souffrent de lassitude, manque d'appétit, insomnies, nervosité, migraines, etc.. Si tel est votre cas, faites sans tarder appel à la Quintonine. Prenez, avant chaque repas, un verre de madère du délicieux vin fortifiant que vous préparez vous-même en versant simplement le contenu d'un flacon de Quintonine dans un litre de vin. Très rapidement, vous constaterez le retour de l'appétit et la disparition de tous les maux saisonniers. En quelques jours, la Quintonine vous aura « transformé » et vous aurez rendu toute votre vitalité. Seulement 5 fr. 75 le flacon. Ttes Pharmacies et Phie Orliac à Cahors.

A CEDER OU LOUER

Ancienne et bonne

épicerie, graines

Vastes logements, grosses possibilités

Chef-lieu canton — Petit prix

S'adresser : MARATUECH Robert

Place Théâtre, CAHORS

Marie questionne :

“... pa ? quelle est douce, ma pè ? ”

C'est grâce à PALMOLIVE, le savon à l'huile d'olive

ELLES sont entrées gaiement dans leur quatrième année, les petites Quintuplettes Dionne ! Toujours aussi adorables... Voyez leur peau douce, leur teint ravissant ! Voulez-vous que le vôtre s'égaie en charme et en fraîcheur ? Adoptez Palmolive, leur savon à l'huile d'olive. Le Dr. Datofo l'a choisi pour elles !

Vous aimerez, pour la toilette et le bain, sa mousse onctueuse. Vous verrez comme elle laisse la peau finement veloutée ! Faites provision de beauté, Madame ! Achetez vite trois savons Palmolive !

RIEN QUE DES HUILES VÉGÉTALES — AUCUN COLORANT

LES 5 DIONNE VOUENT GAIEMENT VERS LEUR 4<sup>e</sup> ANNÉE

ANNETTE YVONNE CÉCILE ÉMILIE MARIE

Feuilleton du « Journal du Lot » 42

## UN AMOUR COMME LE NOTRE

par MAGALI

— Alors, il n'y a rien à faire... Elle ne veut même pas m'entendre. Mieux ! Elle n'a même pas l'air d'écouter mes paroles. Elle demeure concentrée sur elle-même, sur son chagrin, et quand on croit qu'elle écoute, on sent que les mots n'atteignent pas sa sensibilité.

D'autorité, Mme Hameline entraîna son compagnon pour le dérober à la curiosité de quelques villageoises qui, leurs marmots accrochés à leur jupe, s'approchaient innocemment. — Avez-vous essayé de vous justifier ? — Il haussa les épaules. — Comment le pourrais-je ? Je suis comblable... Je l'ai offensée... je l'ai déçu... j'ai trahi sa confiance. Elle ne me pardonnera jamais sa déshonneur.

Machinalement, il suivait sa belle-mère vers le salon. Il était visiblement accablé. Lorsqu'il était parti de route, il attendait tout de cette entrevue.

Mais une humeur combative le possédait.

« Je saurai bien la convaincre ! songeait-il. J'arriverai à la persuader de la sincérité de mon amour... Elle consentira à oublier !... »

Mais, à ce moment-là, il pensait à la Marie-Claude tendre et confiante de jadis... Il n'avait pas encore entrevu ce masque crispé, rigide et farouche... ce petit front poli, qui semblait contenir tout un monde de pensées mystérieuses et hostiles...

— Je l'ai perdue !... conclut-il, les yeux tragiquement posés dans le vague.

Et il ajouta sourdement : — Pour moi, c'est un désastre... Pour elle aussi, objecta doucement Mme Hameline.

Il dirigea vers elle son regard morne.

— Evidemment... Oh ! je sais que je porte la responsabilité de tout cela... C'est terrible !...

Il se releva lourdement... promena autour de lui un coup d'oeil égaré. Qui-conque de ses familiers aurait pu le voir en ce moment, les épaules infléchies, le menton bas, l'attitude déprimée, aurait assuré, non sans surprise, que le beau Joranne avait reçu « un coup de vieux »...

— Il est inutile que je lui impose encore l'horreur de ma présence, dit-il à part soi. Je vais repartir.

— Où irez-vous ? s'enquit Mme Hameline, apitoyée.

— J'attendrai en bas le passage du train. Je me suis renseigné : il y en a un à midi cinquante.

— Vous ne voulez pas la revoir ? — Je ne peux pas rencontrer à nouveau son regard... ce regard terrible qui me juge et me méprise... et s'indigne, alors que, jusqu'ici, je n'y avais lu que tendresse, admiration et amour...

« Cela m'est trop pénible ! avoua-t-il d'un accent étouffé.

— Ecoutez dit Mme Hameline... Depuis qu'elle est revenue et lorsque, sur mon épaule, elle a crié sa peine et son désarroi, je n'ai pas voulu intervenir. Je ne lui ai donné ni conseils, ni encouragements d'aucune sorte. J'estimais qu'il fallait lui laisser le temps de voir clair en elle... et de prendre des décisions...

« Pourtant, aujourd'hui, je veux bien essayer de lui parler.

Il esquissa un triste sourire. — A quoi bon ?... Je n'espère plus rien. J'ai brisé ce cœur qui m'aimait exclusivement. Ni vous, ni moi, ni personne, ne sommes capables d'en rapprocher les morceaux !... Le jeu est joué. Tant pis pour moi !

Quelle chose brilla dans les yeux gris, si jeunes encore, de Mme Hameline. — Il me reste une dernière carte ! affirma-t-elle.

Et comme son gendre levait vivement la tête tout éclairé soudain, elle lui frappa l'épaule, encourageante et cordiale.

— Le train ne part qu'à midi cin-

quante, dites-vous ?... Eh bien ! peut-être, d'ici-là, les choses seront-elles changées. Il me reste deux heures trois quarts pour convaincre Marie-Claude.

— Ah ! si vous pouviez dire vrai !... Mais il retombait aussitôt dans son morne abattement. L'inquiétude et le doute durcissent les plis de son front.

— Hélas !... je n'y crois plus ! — Allons !... allons !... de l'optimisme et du courage, s'il vous plaît ! C'est avec ces deux vertus-là qu'on gagne les parties les plus désespérées...

Il lui serra silencieusement les mains... et il s'en alla dans le chemin, incrédule, d'un air sombre et las, sans oser retourner la tête vers le village par où Marie-Claude allait revenir.

XVII

Mme Hameline était dans la salle basse quand la jeune femme la traversa pour monter à sa chambre.

— André est reparti, annonça la première, d'un ton où se décelait un léger reproche.

— C'est ce qu'il avait de mieux à faire, déclara Marie-Claude avec une sécheresse inhabituelle.

Et elle monta en courant les marches de l'escalier de chêne.

Sa mère l'entendit arpenter sa chambre d'un pas saccadé. Elle laissa s'écouler quelques minutes avant de monter à son tour.

Lorsqu'elle frappa à la porte, il s'écoula un instant avant que la jeune femme réponde, d'une voix enrouée : — Entrez !

Elle était penchée sur une commode où elle rangeait du linge et ne détourna pas la tête à l'entrée de Mme Hameline. Celle-ci comprit qu'elle lui débordait ainsi l'expression de son visage et les larmes dont elle n'avait pas encore eu le temps d'effacer les traces.

— Tu as du chagrin ? prononça-t-elle, s'approchant de la douloureuse créature avec un grand geste tendre.

— Moi ?... Non, s'insurgea la jeune femme, déjà cabrée.

— Allons ! allons ! tu ne vas pas garder de secrets pour moi, plaïda la mère, attirant contre elle l'enfant rétive.

— Ce n'est rien, dit Marie-Claude, qui s'essuyait furtivement les yeux.

— Pourquoi l'as-tu laissé partir, puisque tu l'aimes encore ?

— Je ne l'aime plus ! cria passionnément Marie-Claude.

— Tu le dirais moins fort, si c'était vrai... — L'autre fit front, presque agressive : — Eh !... que t'importe si je l'aime encore ?... J'arriverai bien à extirper cette herbe mauvaise de ma pensée... et de mon cœur.

— Il est très malheureux, assura encore Mme Hameline.

— Ah ! vous n'allez pas me demander de la plaindre, par surcroît ? Elle s'était détournée et, s'arrachant aux bras maternels, elle alla coller son front à la vitre.

Elle demeura là, muette et contractée, les mains le long de sa robe, farouchement réplique sur son désespoir.

Mme Hameline la considéra un moment en hochant la tête.

Puis elle s'enquit doucement : — Qu'as-tu décidé à son sujet ? — Brusque, sa compagne opéra une volte-face pour fixer de ses yeux flamboyants le visage maternel.

— Je n'ai rien à décider à son sujet. Qu'il agisse comme bon lui semblera. Qu'il retourne à ses turpitudes ! — Oh ! Marie-Claude !... protesta Mme Hameline, chagrinée.

— Une rousaille envahit les joues de la jeune femme.

— Excusez-moi, maman, je sais que je vous choque. Je n'ai pas assez d'empire sur moi-même pour modérer mes expressions... Sa vue m'a bouleversée.

— Ah ! tu vois bien !... Tu l'avoues... — Et après ?... Cela signifie-t-il que je dois adouber ma dignité... et l'estime de moi-même ?... Il a bien fait de s'en aller. Il me bouleverse... mais c'est d'horreur !... — Un rayon de gaieté, vite éteint, traversa le regard gris de Mme Hameline.

— Comme tu es entière et exaltée !... Que tu es jeune, ma petite enfant !...

(à suivre).



**IBBS**

**DENTIFRICE Complet**  
**A BASE DE SAVON**

DISSOUT les matières grasses des aliments

NEUTRALISE les acides de la bouche

POLIT les dents sans les user

RAFFERMIT les gencives

PURIFIE Phléine

Les dentifrices GIBBS sont présentés en tubes grand et petit modèles et en boîtes élégantes, propres et insubles. Les boîtes GIBBS se font en 6 coloris et se rechargent indifféremment avec le savon de rechange.

**A BON MARCHÉ...**

Puisque vous avez des produits à vendre, des affaires à traiter, des achats à faire,

Venez au **Marché de Cahors**

Mais avant de prendre le train, n'oubliez pas de vous munir d'un :

**Billet de marché**  
50 0/0 de réduction

sur les prix des billets simples à place entière pour l'aller et le retour en 3<sup>e</sup> classe.

Ces billets sont délivrés tous les jours de marché et de foire de Cahors, par toutes les gares sur les sections de ligne de Cahors, Caussade et Fumel à Cahors.

Ils sont valables à l'aller dans tous les trains permettant d'arriver à Cahors avant 14 heures, au retour dans tous les trains à partir de 10 h. et permettant de revenir au point de départ dans la même journée.

Les voyageurs en provenance de la ligne de Cahors à Cahors sont autorisés exceptionnellement à emprunter à l'aller le train 2100 arrivant à Cahors après 14 heures.

**ON DEMANDE** pers. pr. trav. prop. chez soi et copies adresses payées 5 fr. le cent. Rien à acheter. Ec. : **AMI FOYER** (S<sup>e</sup> 76), B.P. 2, Paris, 20<sup>e</sup>. Joind. envelop.

Imp. COUPLAN (personnel intéressé)  
Le co-gérant : L. PARAZINES.

**Une plongeuse sauvée du chômage par son mari !**

Comment aurait-elle pu travailler, les mains couvertes d'eczéma ? Heureusement, son mari l'a guérie, ainsi qu'il nous l'écrit :



« Je suis le-siveur de devan-tures, j'ai tou-jours les mains dans l'eau, ce qui me donne des gerçures aux doigts ! Ma fem-me, plongeuse dans un restau-rant, ne pouvait se débarrasser d'un eczéma tenace ! J'ai essayé la Pom-made Cadum. Mes gerçures se sont cicatrisées. Alors, je l'ai conseillée à ma femme. Et maintenant son eczéma disparaît ! »

M. J. GONZALEZ  
Levallois-Perret (S.)

Non seulement l'eczéma, mais aussi l'acné, l'urticaire, les boutons, rougeurs, etc., sont guéris par la Pomme Cadum, après un court traitement.

**IMPORTANT.** — Essayez la Pomme Cadum à nos risques ! Si vous n'obtenez pas complète satisfaction, renvoyez la boîte ou le tube à moitié vide à Cadum, Courbenot (Seine). Vous serez remboursé sans formalité ni discussion.

**ETUDE**  
DU  
**Maitre Jean MERIC**  
Avoué à Cahors  
8, rue Georges-Clemenceau  
Suc<sup>e</sup> de MM<sup>e</sup> CHATONET et LACOSSE

**ERRATA**

**EXTRAIT**

D'UN

**JUGEMENT DE DIVORCE**

C'est par erreur qu'il a été inséré dans le journal du premier mai 1938, que le divorce a été prononcé par le Tribunal Civil de Cahors, au profit de Madame COURDES Jeanne, ménagère, demeurant et domiciliée à Cahors, 35, rue Labarre, et aux torts et griefs exclusifs du mari Monsieur Eugène CABRIDENS, ancien mécanicien à la Compagnie du P.-O., demeurant à Cahors, impasse Bessières,

IL FAUT LIRE :  
Le divorce a été prononcé entre les époux CABRIDENS-COURDES, aux torts et griefs réciproques des deux époux.  
Pour extrait :  
Signé : Jean MERIC.

**Bibliographie**

**HISTOIRES DE FANTOMES**

La femme qui épousa un fantôme, récit que publieront les Lectures pour Tous de mai, est bien étrange. Et pourtant elle est vraie, et elle est accompagnée d'autres histoires passionnantes de fantômes, que raconte Lord Halifax, le ministre anglais des Affaires étrangères.

**Comment on provoque la disette**

Tel est le titre du dernier Cahier de la collection « Penser pour Agir », publié par le Rassemblement National.

L'essentiel du bouleversement apporté depuis deux ans dans notre production agricole, déjà difficile, et dans la vie de nos campagnes, est rappelé dans cette brochure, que les citadins liront avec fruit et les agriculteurs aussi, car ils y trouveront l'explication impartiale, mais sévère, de maux dont ils souffrent.

Une courte note annexée à cette étude, concernant les « Droits du Village » expose un point de vue original et qui mériterait d'être suivi et développé.

La brochure : « Comment on provoque la disette » sera envoyée à ceux de nos lecteurs qui en feront la demande au Secrétariat du « Rassemblement National », 14, rue Duphot, Paris (1<sup>er</sup>) en se recommandant de notre Journal.

**Votre enfant est-il intelligent ?**

Les mots les plus employés ne sont pas forcément les plus simples. Ils sont parfois aussi d'un usage très délicat. Si des parents demandent à un instituteur ou à un professeur : « Mais, enfin, mon fils est-il intelligent », le maître devra se garder de répondre « oui » ou « non » ; il cherchera une périphrase qui ne blesse pas l'amour-propre paternel ou maternel, tout en traduisant aussi exactement que possible, la situation scolaire de leur enfant. Et ce faisant, le maître agira non seulement par politesse, mais aussi par prudence.

En effet, il est très difficile de dire qu'un élève est intelligent ou qu'il ne l'est pas : la vie réserve souvent des mécomptes aux « forts en thème » et de surprenantes satisfactions aux cancreaux.

C'est une étude profonde sur ce sujet, faite par un universitaire distingué, qui paraît dans le numéro du 15 mai de « GUERIR », la Grande Revue de Vulgarisation Médicale et Scientifique : parents, lisez-la.

Dans ce même numéro de « GUERIR » paraissent également les arti-

cles suivants, tous rédigés pour vous par des médecins réputés :  
La médecine d'Hippocrate. — Pourquoi les tables tournent. — Gymnastique féminine : amaigrissement général par la culture physique. — Quand, pourquoi et comment souffrir en urinant. — La grippe dans l'enfant. — Toucheurs et empiquetés dans le Perche. — La circulation et la tanée. — Les maladies mentales et la capacité civile. — Les brûlures. — L'enfant déficient : le déficient intellectuel. — Soignez votre bouche !  
Les fromages dans l'alimentation.  
« GUERIR » est en vente chez tous les marchands de journaux au prix de 2 fr. 50. A défaut, envoi franco de « GUERIR », 12 bis, rue Képler, Paris (XVI<sup>e</sup>). (Joindre 2 fr. 50 timbres-poste).

**LA NATURE**

L'aigle du blason des États-Unis est l'aigle à tête blanche dont on lira avec intérêt, dans La Nature, la vie et les mœurs. La mécanique actuelle, celle des autos en particulier, avec ses pièces démontables et interchangeables, exige un degré de précision étonnant, de l'ordre du millième de millimètre, qu'on réalise et qu'on contrôle par de nouvelles méthodes que La Nature explique et illustre. Elle fait de même de cette œuvre magnifique qu'est l'électrification de la voie ferrée Paris-Le Mans, qui vient d'être terminée et l'on est heureux de comprendre et de voir en photographies les nouvelles voitures, les automobiles à signalisation, la distribution et le redressement du courant électrique. Le temps influe sur la santé, mais son action est si complexe qu'elle apparaît bien souvent confuse et ce n'est pas trop d'analyser un à un tous les facteurs pour reconnaître l'importance de ce nouveau chapitre de la médecine : la météoropathologie. De la meule de l'aiguiseur à l'industrie diversifiée des meules actuelles, il y a un monde... un monde de science et de technique que La Nature révèle en décrivant la fabrication industrielle des meules. Et la récente élection de M. Guilan à l'Académie des Sciences est une occasion de rappeler son œuvre si remarquable, notamment dans le domaine de la télégraphie sans fil.

À ces études de fond, présentées avec tant d'art et d'illustrations que la science devient un agrément quand on l'apprend ou qu'on la suit dans La Nature, chaque numéro ajoute une série de rubriques fort prises des lecteurs : ce que les amateurs d'astronomie pourront observer en juin, l'analyse et la critique des livres nouveaux, les récentes communications à l'Académie des Sciences, les dernières inventions et les recettes, procédés et tours de main indiqués à la demande des abonnés de La Nature.

La Nature. — Revue des Sciences et de leurs applications à l'Art et à l'Industrie, 120, boulevard Saint-Germain, Paris.

**SERVICE D'HIVER 1937-1938**

De Paris à Toulouse par Cahors		De Toulouse à Paris par Cahors		Montauban, Cahors à Libos	
OMNIB.	EXP. MIXTE	OMNIB.	EXP.	OMNIB.	EXP.
PARIS (Orsay) dép.	10 15	TOULOUSE... d.	3 58	MONTAUBAN... d.	10 50
PARIS (Aust.) dép.	10 27	MONTEAUBAN d.	6 11	CAHORS... d.	11 59
LIMOGES (arrivé)	15 29	CAUSSADE...	6 50	CAHORS... d.	7 15
LIMOGES (dép.)	15 43	LALBENQUE...	7 26	MERCURS...	7 15
BRIVE... (arrivé)	16 59	CIEURAC...	7 34	DOUELLE (Arrêt)...	7 19
BRIVE... (départ)	17 17	SEPT-PONTS...	7 44	PARNAC...	7 28
GIGNAC-CRESSENSAC...	18 34	CAHORS... (arr.)	7 50	LUZELCH...	7 34
SOULLAC... dép.	18 42	ESPÈRE...	8 13	CASTELFRANC...	7 44
CAZOULES... dép.	19 13	ST-DENIS-CATUS...	8 27	PRAYSSAC (Arrêt)...	7 48
La Chap.-d-Mareuil...	19 24	THÉDIRAC-PEYRILL...	8 53	PUY-EVÈQUE...	7 55
Lamothe-Fénelon...	19 33	DÉGAGNAC...	9 2	DURAVEL...	8 2
Nozac... dép.	19 42	SAINTE-CLAIR...	9 10	SOTURAC-TOUZAC...	8 9
GOURDON... dép.	19 55	GOURDON (1) d.	9 23	FUMEL...	8 19
Saint-Clair...	20 4	NOZAC...	9 30	LIBOS...	8 24
DÉGAGNAC...	20 14	LAMOthe-Fénel...	9 38	AGEN...	8 24
Thédirac-Peyrilles...	20 24	La Chap.-de-Mar...	9 45		
Saint-Denis-Catus...	20 34	CAZOULES...	9 51		
ESPÈRE...	20 42	SOULLAC... dép.	10 4		
CAHORS (arrivé)...	20 51	GIGNAC-CRESSENSAC...	10 10		
CAHORS (départ)...	21 15	BRIVE... (arr.)	10 57		
SEPT-PONTS... (arr.)	21 31	BRIVE... (dép.)	11 58		
CIEURAC...	21 42	LIMOGES (arr.)	13 22		
LALBENQUE...	21 57	PARIS... (A.) arr.	13 35		
CAUSSADE...	22 18	PARIS... (O.) arr.	18 52		
MONTAUBAN arr.	22 34		19 4		
TOULOUSE... arr.	23 30				

  

St-Denis-près-Martel à Aurillac		Le Buisson à St-Denis-près-Martel		Toulouse à Capdenac, Brive et Paris	
EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.
St-Denis-près-Martel	4 50	Le Buisson dép.	7 33	TOULOUSE. dép.	10 11
Vayrac	4 58	Sariat... dép.	8 39	CAPDENAC... d.	10 20
Béaille (arrêt)	5 3	Cazouls...	9 13	FIGEAC... d.	10 25
Puybrun...	5 11	Souillac...	9 23	Le Pournel...	10 30
Bretenoux-Biars...	5 20	Le Pigeon...	10 12	Assier...	10 35
Port-de-Gagnac...	5 26	Baladou. Arrêt.	10 31	Flaujac (halte)...	10 40
Laval-de-Cère...	5 34	Martel...	10 30	Gramat...	10 45
Lamativie...	5 36	St-Denis-p.-M. ar.	10 36	Rocamadour...	10 50
Siran (arrêt)...	5 41		10 41	Montvalent...	10 55
La Roquebrou...	5 55		10 46	St-Denis-p.- (arr.)	11 00
AURILLAC... arrivé.	6 11		10 51	Martel / dép.	11 05
	6 30		10 56	Quatre-Routes...	11 10
	6 40		11 01	Turenne...	11 15
	6 50		11 06	BRIVE... ar.	11 20
	7 00		11 11	PARIS (Orsay) ar.	11 25

  

Aurillac à St-Denis-près-Martel		St-Denis-près-Martel au Buisson		Paris à Brive, Capdenac et Toulouse	
EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.
AURILLAC... départ.	4 55	St-Denis-p.-M. d.	7 31	PARIS (Aust.) d.	21 57
La Roquebrou...	5 39	Martel...	7 40	Brive... dép.	22 00
Siran (arrêt)...	5 41	Baladou. Arrêt.	7 49	Turenne... dép.	22 03
Lamativie...	5 56	Le Pigeon...	7 43	Quatre-Routes...	22 06
Laval-de-Cère...	6 01	Souillac...	7 57	St-Denis-p.- (arr.)	22 09
Port-de-Gagnac...	6 08	Cazouls...	8 24	Martel / dép.	22 12
Bretenoux-Biars...	6 33	Sariat...	8 28	Montvalent...	22 15
Puybrun...	6 42	Le Buisson... ar.	8 28	Rocamadour...	22 18
Béaille (arrêt)...	6 51		8 33	Gramat...	22 21
Vayrac	7 5		8 38	Flaujac (halte)...	22 24
St-Denis-près-Martel.	7 12		8 43	Assier...	22 27

  

De Sarlat à Gourdon		De Gourdon à Sarlat		De Capdenac à Cahors	
EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.
SARLAT	8 25	GOURDON	6 46	CAPDENAC... d.	7 11
Carsac...	8 39	Payrignac (arr.)...	6 55	Cabessut...	7 23
Grolejac...	8 45	St-Cirq-Madelon...	7 3	Arcambal...	7 34
St-Cirq-Madelon...	8 51	Grolejac...	7 21	Vers...	7 42
Payrignac (arr.)...	8 58	Carsac...	7 32	Montbrun...	7 52
GOURDON	9 8	SARLAT	7 46	Cajarc...	8 2